



Nouvelle cadence pour vos déchets

À partir de mars 2025, le rythme de collecte de vos déchets évolue afin de répondre aux défis environnementaux et budgétaires.

Le principe ? Dans chaque commune, un jour de la semaine sera consacré au ramassage des bacs de tri (couvercle jaune) et la semaine suivante aux ordures ménagères. Une alternance conçue pour simplifier les schémas de collecte, mais aussi économiser tout en favorisant de meilleures pratiques de tri.

Voici une présentation de la nouvelle organisation de la collecte des déchets dans votre commune afin de vous accompagner dans cette transition.



En100ble

Le programme En100ble modifie notre système de gestion des déchets. Il est le fruit d'une large concertation du territoire qui a permis de définir des solutions acceptables de réduction des déchets. C'est une feuille de route qui s'articule autour de 3 axes :

1

Réduire les déchets du quotidien

Priorité au compostage des déchets alimentaires.

Former et équiper gratuitement les foyers pour développer le compostage à domicile ou collectif. Créer des points de collecte pour trier le complément.

Tri plus simple

Le bac jaune accueille désormais tous les papiers et les emballages.

Plus de collecte du verre

Densifier la présence de bornes à verre.

2

Réduire les déchets occasionnels

Développer le broyage en local

Atteindre 50 plateformes communales de broyage de branchages en activité en 2027.

Détourner les encombrants

Valoriser le tri et le réemploi avec la recherche de solutions de recyclage et la mise en place de nouvelles filières.

De nouvelles mesures pour les professionnels

Maintenir leur accueil sur 3 déchèteries.

Limiter l'accès aux usagers

Depuis 2024, un quota de 18 passages par an et 1,8 tonnes d'apport par foyer a été défini.

3

Mettre en place des actions de prévention

Moins de gaspillage alimentaire

En conseillant les cantines scolaires pour adapter les achats et les repas.

Moins de textiles sanitaires

En aidant les jeunes filles, les femmes et les structures de la petite enfance à l'achat de solutions durables.

Plus de vrac

Avec des actions au niveau parlementaire pour renforcer la pression sur les industriels, tout en développant un tissu local de solutions en vrac.

Visons 100kg de moins en 2030



Où en-sommes nous ?

Les efforts de tri des habitants portent leurs fruits, et les projections 2024 en sont la preuve ! Vous contribuez chaque jour à réduire les déchets du territoire et à avancer vers l'objectif ambitieux du programme En100ble :

réduire de 100 kg les déchets par habitant d'ici 2030.

Les actions mises en place entraînent déjà une réduction de la quantité d'ordures ménagères, les nouvelles règles de recyclage ont permis de valoriser davantage de papiers et d'emballages. La sensibilisation de tous les habitants du territoire et la mise en place de solution de valorisation des déchets alimentaires pour chaque foyer permet de détourner 876 tonnes des ordures ménagères.



Grâce aux gestes de chacun, nous sommes à **-25 kg en 2024.**

Bravo à tous !

Pour arriver à l'objectif fixé, nous devons poursuivre nos efforts.

La collecte en porte-à-porte des ordures ménagères évolue et passera à tous les 15 jours à partir du 3 mars 2025.

À retenir à partir du 3 mars 2025 :



Collecte des ordures ménagères tous les 15 jours
Changement du jour de collecte.

Fin de la sectorisation, l'ensemble de la commune sera collectée le même jour.



Collecte du tri en porte-à-porte tous les 15 jours :

En alternance avec le bac noir pour que ce soit plus simple au quotidien.



Collecte des déchets alimentaires : points de collecte relevés et nettoyés toutes les semaines.



Calendriers de collecte

Les calendriers de collecte et les lettres d'information seront livrés en mairie courant décembre. Nous vous remercions de votre aide pour assurer la distribution de ces documents à vos administrés. Retrouvez dans notre kit de communication (<https://gn33.fr/488cc>) des articles, visuels et modèle de publication pour communiquer auprès de vos habitants.

Foire aux questions

Comment connaître mon jour de collecte ?

Jusqu'au 28 février 2025, votre jour de collecte reste le même.

À partir du 3 mars 2025, les jours changent. Des calendriers de collecte personnalisés seront disponibles dans votre mairie dès fin décembre.

Vous pouvez consulter vos jours de collecte sur le site internet du Semoctom ou en téléchargeant notre application mobile (voir page suivante).

Pourquoi passer à une collecte des ordures ménagères toutes les 2 semaines ?

Cette décision a été prise dans le cadre du projet En100ble qui vise à réduire la production de déchets. Avec les nouvelles consignes de tri et la mise en place de solutions pour les déchets alimentaires (à domicile ou en points de collecte), la poubelle noire se vide et beaucoup d'usagers ne la sortent plus toutes les semaines. Une collecte tous les 15 jours permet de réduire les kilomètres parcourus et donc de baisser l'empreinte carbone et de maîtriser l'impact financier du traitement des déchets.

Pourquoi ne pas collecter le bac jaune de tri toutes les semaines ?

Même si les efforts de tri sont au rendez-vous, ils n'atteignent pas encore un volume qui permettrait d'envisager un nouveau rythme de collecte. Le taux de remplissage des camions de collecte ne serait pas suffisant.

Mon bac jaune de tri est trop petit, comment faire ?

Pensez à bien aplatir les cartons et écraser les bouteilles. Si malgré cela, votre bac sature régulièrement, nous pouvons vous fournir un bac jaune plus grand ! Faites votre demande en ligne sur notre application, sur notre site internet, par mail : serviceaux-publics@semoctom.com ou par téléphone au 05 57 34 53 20.

Je suis une personne âgée dépendante, j'ai des enfants en bas âge, comment faire ?

Pour les familles avec jeunes enfants ou les personnes dépendantes, des bacs noirs plus grands pourront être demandés. Vous avez une production importante de déchets de manière exceptionnelle ? Des solutions de dépôt seront installées dans nos déchèteries.



L'application mobile

SEMOCTOM+

C'est nouveau ! Le Semoctom lance son application mobile disponible sur les stores Apple et Android dès janvier 2025.

Elle vous permettra notamment d'être notifié la veille de chaque collecte, fini le bac oublié ! Grâce à la géolocalisation, retrouvez facilement les points d'apport volontaire à proximité, consultez les informations pratiques pour accéder à nos déchèteries ou encore faites vos démarches en un clic.

Pour la télécharger, scannez ce QR Code.





SEMOCTOM

VOS CONTACTS :



Président, Jean-François AUBY
president@semoctom.com



DGS, Elodie BITTARD
elodie-bittard@semoctom.com



Direction Technique, Frédéric CARLET
frederic-carlet@semoctom.com
Service collecte : 05 57 34 30 35



Direction Prévention et mobilisation territoriale,
Anne-Cécile RAHIS, *anne.cecile-rahis@semoctom.com*



Direction Ressources, Christophe MOUCHEL
christophe-mouchel@semoctom.com



Direction administrative et financière,
Françoise CHASSON, *francoise-chasson@semoctom.com*



Service Communication, Alice FOURNIER
alice-fournier@semoctom.com, 06 16 21 02 55



Service aux publics, David ANCEL
serviceauxpublics@semoctom.com, 05 57 34 53 20